



## LE VIN

### LA CHRONIQUE DE JEAN-FRANÇOIS PÉCRESSE

# Copropriété

Actionnaires aux champs. Ce samedi 11 mai, ce sera assemblée générale annuelle au château Réaut, domaine des Côtes de Bordeaux situé entre Cadillac et Langoiran, au sud-est de la capitale girondine. Quelques quatre cents petits actionnaires vont se retrouver pour partager un pique-nique insolite au milieu des vignes. Chacun est prié de venir avec son sac garni. La propriété, elle, fournit le vin, c'est bien le moins... Singulière histoire que celle de ce château bordelais acquis en 2003 puis revendu en 2011 par la famille Rouzaud, propriétaire des champagnes Roederer mais aussi du Château Pichon Longueville Comtesse de Lalande, à Pauillac. Fait rare, sans doute même unique dans la région, le capital du domaine est aujourd'hui détenu, pour un tiers environ, par une foule de petits porteurs.

Des particuliers d'un genre bien particulier qui ont apporté chacun 1.500 euros - le prix d'une part - et acquis pour 1.000 euros de bouteilles afin d'écouler une bonne partie du stock. Voici donc chacun de ces 427 actionnaires devenu un peu viticulteur, propriétaire virtuel de 165 pieds de vigne. Et attributaire, chaque année, de 36 bouteilles de Château Réaut sur lesquelles seront ajoutées une étiquette mentionnant leur nom et qualité de « copropriétaire ».

So chic ? Sans doute, mais le principe est très directement inspiré des règles du fermage viticole, qui attribuent au fermier, en guise de rémunération, 9 hectolitres de vin par hectare. Le modèle de la

L'élégance bordelaise et la douceur bourguignonne, à moins que ce ne soit l'inverse...

Château Réaut 2010  
Côtes de Bordeaux

33410 Rions Tél. : 05 56 62 66 54  
contact@chateau-reaut.com  
9,90 euros la bouteille (par 6)  
www.wineandco.com

copropriété multiple, lui, est d'importation bourguignonne. C'est Yannick Evenou, directeur général du Château La Dominique, voisin de Cheval Blanc à Saint-Emilion, qui en a eu l'idée lorsque les propriétaires de Réaut lui ont proposé l'affaire.

Ce vignoble tourné au sud, vers la Garonne, intégralement restructuré entre 2005 et 2009, planté en partie (12 hectares sur les 26 hectares de vignes) sur de belles gravières à une centaine de mètres d'altitude, et jouissant d'une réputation de terroir précoce, Yannick Evenou ne voulait pas le laisser filer. Encore fallait-il trouver les associés. « Tout est parti d'un groupe de copains et le succès a été fulgurant, raconte-t-il. En quelques semaines, nous avons plus de demandes que nécessaire et nous avons dû refuser des candidats. » « Je m'y suis prise un peu tard et quand je me suis manifestée, c'était déjà trop tard. Finalement j'ai pu bénéficier d'un désistement », témoigne d'ailleurs Marie-Catherine Gault, la responsable des relations publiques du domaine...

Un peu d'esprit bourguignon à Bordeaux ? Il y a un peu de malice dans la démarche de Yannick Evenou, pas mécontent de montrer que se vérifie ce vieil adage selon lequel « en Bourgogne, tout est à boire mais rien n'est à vendre » tandis que, « à Bordeaux, rien n'est à boire mais tout est à vendre ». Malice, nous avons écrit malice ? Regardez attentivement l'étiquette de Château Réaut. Elle est ornée d'un curieux blason ovale. Il évoque pour moitié les armes de la Bourgogne, des bandes or et azur, et pour moitié les armoiries de Bordeaux, un léopard d'or sur fond rouge. L'élégance bordelaise et la douceur bourguignonne, à moins que ce ne soit l'inverse, voilà le caractère du 2010, vin élancé, aux tannins serrés, mais d'une grande tendresse. ■



Photo DR. L'abus d'alcool nuit gravement à la santé. A consommer avec modération.